L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 22 AOUT.

A nos abonnés des paroisses.

Le restauration de la paix nous fait espérer un prompt rétablissement des communications postales entre les paroisses et la métropole louisianaise. Ce doit être une conséquence nécessaire de la réouverture des relations commerciales. Les voyageurs et les marchandises étant admis à circuler librement, il devient d'une nécessité urgente que le service postal soit rétabli dans le plus bref délai. En attendant la réalisation des mesures que l'administration générale des postes ne peut tarder de prendre à cet effet, nous allons nous préparer à reprendre la publication de notre édition semi-hebdomadaire à l'usage des paroisses.

Cette édition soutiendra, comme autrefois, toutes les matières qui auront paru dans l'édition quotidienne et le feuilleton. Le prix de l'abonnement sera de cinq piastres par an, invariablement payable d'avance. La difficulté de collecter les comptes dans les paroisses, même en employant les meilleures agents, nous oblige à adopter, pour l'avenir, le système du comptant. Tout abonnement devra être renouvelé avant son expiration, sauf quoi, nous cesserons de servir le journal aux abonnés en retard.

Dès que la reprise de notre publication semi-hebdomadaire pourra n'avoir lieu que dans un moins un deux, nous recevrons des abonnements à l'édition quotidienne à raison de trois piastres par trimestre ou même de une piastre par mois, les frais de poste ou de transport restant à la charge des souscripteurs.

Jusqu'au rétablissement complet du service des postes, nous enverrons le journal à nos abonnés des paroisses par toutes les occasions qui se présenteront et aussi régulièrement que les circonstances le permettront.

Ceux parmi s'abonner soit en nous envoyant directement le montant de l'abonnement dans une lettre, soit en le versant entre les mains des agents que nous ne tarderons au fur et à mesure de la réorganisation du service. Les souscripteurs pourront prier de donner leur adresse exactement et d'indiquer la voie la plus sûre et la plus prompte pour leur expédier le journal tant qu'il y aura pas de ligne régulière.

Compagnie Exprès d'Adams,

GRANDE EXPEDITION PAR EXPRES
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud.

Capital.....$3,000,000

Cette ancienne Compagnie expédie journellement un exprès pour Mobile, Montgomery, Selma et tous les principaux points sur les chemins de fer "Mobile and Ohio" et "Mobile and Great Northern".

Elle se charge de transporter, dans le plus bref délai, de l'argent, des petits paquets de valeur et toute espèce de fret.

Elle se charge du fret à une GRANDE REDUCTION DE PRIX.

—Expédie trois fois par semaine pour—

NEW YORK.
BOSTON.
PHILADELPHIE.
WASHINGTON, D. C.
CINCINNATI

Et toutes les autres points du Nord et du Sud, se reliant dans la ville de New York, à la

GRANDE COMPAGNIE EXPRES EUROPEENNE

pour toutes les parties de l'Europe, à

L'EXPRES DE LA COMPAGNIE DE WELLS, FARGO & Co.,

ET L'EXPRES DU CANADA, pour toutes les parties du Canada.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au

No 5 de la rue des Magasins.

22 juillet—1m A. LOCKWOOD, Agent.

Compagnie d'Exprès d'Adams,
No 5 de la rue des Magasins, 21 juillet 1865.

Exprès pour le Texas.

LA COMPAGNIE D'EXPRES D'ADAMS est prête à transporter de l'argent, des paquets de valeur et toute espèce de fret pour GALVESTON, HOUSTON ET AUTRES POINTS DU TEXAS.

Elle prend le fret à très bon prix.

1 août—1m A. LOCKWOOD 5, rue Magasins

Exprès de la Rivière Rouge:

Il est convenable à l'honneur d'annoncer à ses amis et aux abonnés de ce pays, la conclusion des arrangements qui ont permis de rétablir un EXPRES entre la NOUVELLE-ORLEANS et SHREVEPORT, ALEXANDRIE, GRAND ECORE, BATON ROUGE et tous les points intermédiaires. Il se relie, par l'entremise d'autres Exprès, avec toutes les parties du pays, pour la transmission de

SOMMES D'ARGENT, LETTRES, PAQUETS DE VALEUR ET TOUTE ESPECE DE FRET.

Les produits consignés sont reçus à tous les points et non assignés en vertu des Lettres sont délivrés pour le fret de provisions des familles, des habitations et des fabriques, pour l'achat de matériaux de construction et ustensiles aratoires de fermes et d'habitations, pour l'achat de marchandises AUX PRIX DE LA NLLE ORLEANS. Le tout sera expédié par Exprès.

Il arrive et part régulièrement sur tous les BATEAUX DE PREMIERE CLASSE ET D'UN FAIBLE TIRANT D'EAU.

—REFERENCES—

R. S. Morse, A. Lockwood.
T. W. Marsden, J. J. M. Keever,
John H. Carter, La Banque du Commerce.
MM. Fox, Lowry & Brother,
" Bowen, Garnet & Harrison.

Les ordres se communiquent par la malle ou l'Exprès, seront reçus avec reconnaissance et remplis sans retard.

C. J. MACLELLAN,
Agent pour les achats, et marchand commissionnaire.
RUE DU CANAL, No 84.
4 août—1m Nouvelle Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département de l'Etat,
Nouvelle Orléans, 17 août 1865.

ATTENDU qu'une demande m'a été adressée par B. Turpin pour le renouvellement de ses bons (3) comme commissionnaire dans et pour les paroisses d'Orléans, savoir:

1o—Un bon en date du 26 avril 1857, pour $19,000, signé par B. Turpin, comme principal, et Henry Lafontaine comme caution.

2o—Un bon en date du 9 septembre 1858 pour la même somme quatre-vingts signé par B. Turpin, comme principal, et J. M. Lapeyre, A. C. Tremoulet, L. E. Fortet et Omer Hilaire, comme cautions.

3o—Un bon en date du 9 novembre 1859, pour la même montant, signé par les mêmes personnes.

4o—Un bon en date du 21 janvier 1861, pour le même montant et signé par les mêmes personnes.

5o—Un bon en date du 21 avril 1864 pour la même montant et signé par B. Turpin comme principal, et J. M. Lapeyre et John Lapeyre comme cautions—Les dits bons ayant été donnés pour le bâtiment complètement des devoirs comme commissionnaire.

Avis est donné à toute les personnes intéressées dans les bons mentionnés ci-dessus de faire connaître, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la date de la publication de cet avis, en raisons pour lesquelles les dits bons ne devraient pas être annulés et annulés.

Donné sous mes signet, et le sceau de l'Etat, ce dix-septième jour d'août A. D. 18 & à la Nlle-Orléans.

Pa le gouverneur: J. MADISON WELLS,
S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat. 13août—30f

BUREAU DE L'EXECUTIF,
Nouvelle-Orléans, 4 août 1865.

Attendu que Gabriel Lesumont, encanteur demeurant pour la paroisse d'Orléans, m'a adressé aujourd'hui à moi, afin de faire canceller les cautionnements suivants, savoir:

1—Un cautionnement, en date du 2 décembre 1854 pour la somme de $[illegible], signé par G. Lesumont comme principal et par John Pemberton comme caution.

2—Un cautionnement, en date du 24 janvier 1858, de la même somme et signé par les mêmes personnes.

3—Un cautionnement, en date du 12 février 1857, de la même somme et signé par les mêmes personnes.

4—Un cautionnement, en date du 16 février 1858, de la même somme et signé par les mêmes personnes.

5—Un cautionnement, en date du 20 juillet 1861, de la même somme et signé par les mêmes personnes.

6—Un cautionnement, en date du 20 juin 1864, de la même somme et signé par les mêmes personnes.

7—Un cautionnement, en date du 4 février 1863, de la même somme et signé par les mêmes personnes.

8—Un cautionnement en date du 16 février 1863 de la même somme et signé par G. Lesumont comme principal et Henry Lesumont comme caution.

9—Un cautionnement en date du 20 mai 1864 de la même somme et signé par les mêmes personnes.—Ces différents cautionnements ayant été donnés par le dit G. Lesumont, en sa dite qualité de commissionnaire devoirs comme encanteur, avis est en conséquence donné à toutes les personnes intéressées d'avoir à faire connaître par écrit au bureau du secrétaire d'Etat dans les 90 jours qui suivront la dernière publication de cette proclamation les raisons pour lesquelles le dit cautionnement ne devrait point être annulé et annulé.

Donné sous mes signet, et le sceau de l'Etat à la Nouvelle-Orléans, ce 4 août 65: A. D. et la 90ème de l'Indépendance des Etats-Unis.

Signé, J. MADISON WELLS.
Par le gouverneur:
S. WROTNOWSKI. 12août—30f

Whisky de Dexter.
WHISKY DE DEXTER
MARQUE JUGEMENT CELEBRE DE DEXTER.

Un Prélevé au commerce sur PRIX ORDINAIRES.

Les MM. DEXTER ayant repris les affaires ont l'honneur de prévenir les amateurs de vieux whisky, que depuis vingt ans ils ont toujours fait de ce produit un spécialité de leur commerce, et que leur whisky vieux est le seul qu'ils aient jugé de leur ancienne réputation.

Ils ne peuvent pas se dissimuler que la qualité en sera une conséquence, car il n'a rien à gâté pour le consommer.

JNO. S. MURISON & Co
rue Tchoupitoulas No 84.
Seul agents.
1 août 3m

CHANGEMENT DE LIGNE.

Le bateau de la Compagnie de Steamers de l'Alliance et de Mississippi, à été transporté à la ligne de la RUE DE LA CONDOMINE, en face du City Point.
19 août—1m S. A. PARKER.

Ligne directe pour la France.

Service des Paquebots-poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les vapeurs ci-dessous composent la cette ligne favorite pour ces destinations:

WASHINGTON.....2204 tonneaux.....800 chevaux
GALATEE.....[illegible]
NAPOLEON III.....[illegible]
ST. LAURENT.....[illegible]
VILLE DE PARIS.....[illegible]

Départs de New York

LAFAYETTE.....vendredi 11 août.
EUROPE.....vendredi 18 septembre.

Prix des passages en or.

Première classe, $150.—Seconde classe $80.

Y compris le table pour l'une et l'autre classe.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, savent que le prix du trajet de Paris au chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris, sans transit.

Bons alimentaires gratuits.

Pour plus ample ample, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent général, New York.

A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hotel).
Au Havre—chez William Smith, Qué.

Jour de départ, MARDI 22 août, à 5 heures du soir.—Pour Trinidad—Le steamer PALMYRE, capitaine Donal, succède à ce dernier point. Le steamer LAFOURCHE, capitaine Dan J. Fleury, remplacé, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, MARDI 31 août à 5 heures du soir. Pour fret, ou passage, s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY, No 15 rue Toulouse.
22 août—2f

Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.—Pour les Opelousas, Washington et Bayou Sarra, et tous les ports intermédiaires, sur la Bayou Courtableau et la rivière Atchafalaya. Le beau bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Jack Worley, commandé Joe. Calloway, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Sherdt J. G. ARNOLD, Agt pour les annonces.

Bateau régulier du mardi, au rampe-canal du City Exchange.

POUR VICKSBURG, Natchez, Yazoo City et tous les ports intermédiaires—Le beau paquebot FAYTONA, capitaine John B. Woolfolk, remplacé G. A. Williamson, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il ne relâche à Vicksburg, à des paquebots de première classe pour Memphis et la rivière Yazoo. J. G. ARNOLD Agt pour les annonces.

Départ, MARDI 22 courant, à onze heures du soir.—Bateau à vapeur FANNIE COLBERT, capitaine E. K. Kane, commandé T. J. Howard.—POUR SHREVEPORT, Grand Bayou, Campti, Grand Ecore, Natchitoches, Alexandrie, Grand Ecore, Alexandrie, Natchitoches, Grand Ecore, Alexandrie, Natchitoches, Grand Ecore, Alexandrie, Natchitoches